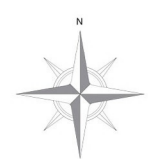
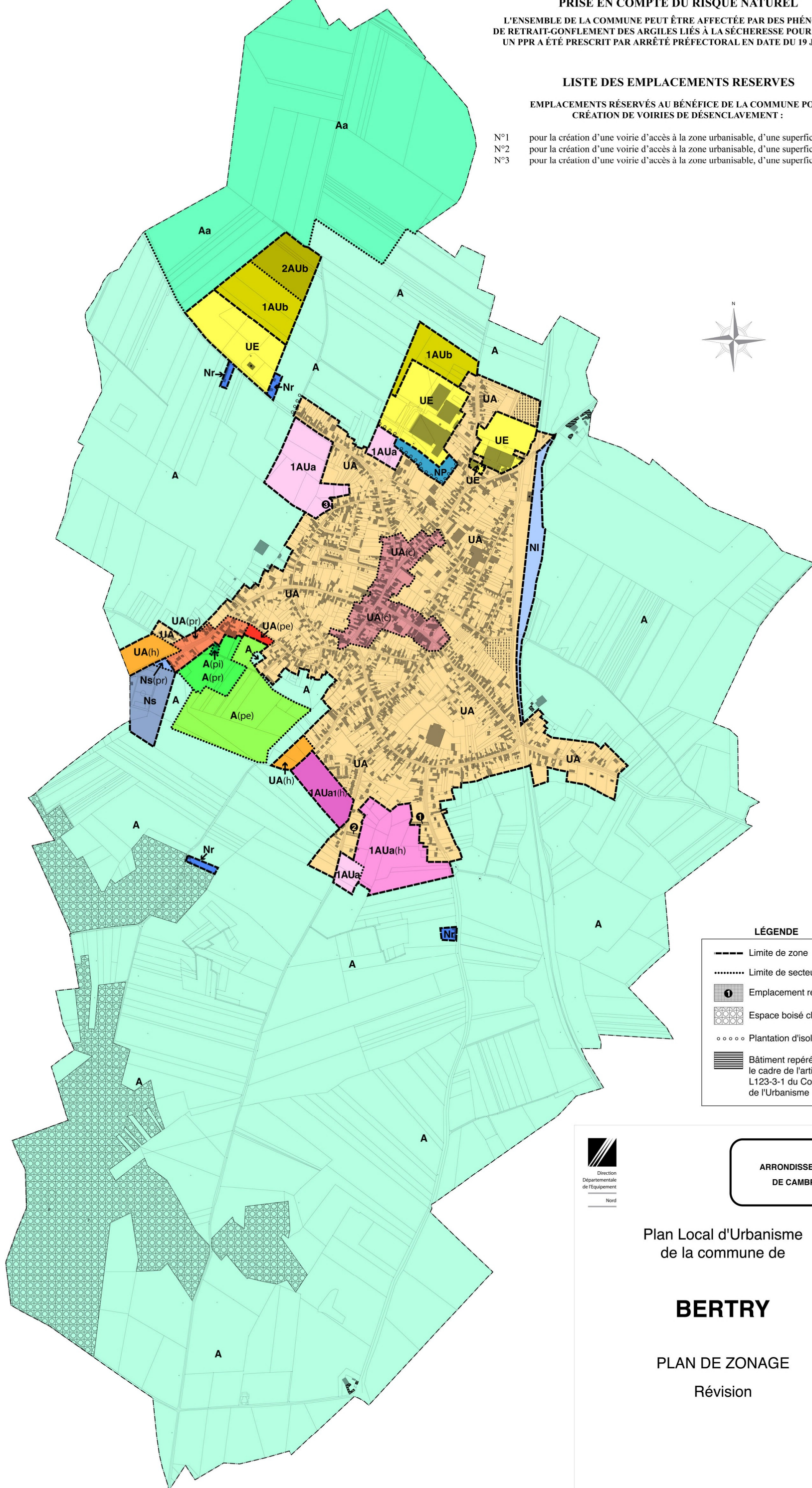


LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE POUR CRÉATION DE VOIRIES DE DÉSENCLAVEMENT :

- N°1 pour la création d'une voirie d'accès à la zone urbanisable, d'une superficie de 940 m2
- N°2 pour la création d'une voirie d'accès à la zone urbanisable, d'une superficie de 930 m2
- N°3 pour la création d'une voirie d'accès à la zone urbanisable, d'une superficie de 90 m2



LÉGENDE

- Limite de zone
- Limite de secteur
- ⓪ Emplacement réservé
- ▨ Espace boisé classé
- ○ ○ ○ Plantation d'isolement
- ▨ Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L123-3-1 du Code de l'Urbanisme



ARRONDISSEMENT
DE CAMBRAI

Plan Local d'Urbanisme
de la commune de

BERTRY

PLAN DE ZONAGE
Révision

échelle : 1/5000

ÉTUDES ET CARTOGRAPHIE-LILLE

Approuvé le : 19 mai 1989	Mis en révision le : 28 juin 2002	Arrêté le : 22 décembre 2006	Approuvé le :
------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------	---------------